Œuvre Départementale des Centres de Vacances de la Corrèze
17 av. Winston Churchill - BP 157 - 19004 TULLE CEDEX
tél : 05 55 20 01 04 | | odcv@odcv.com | www.odcv.com

Madame, Monsieur,

Afin d'inscrire votre enfant à ce séjour, merci de bien vouloir **retourner les documents** ci-dessous nécessaires à l'inscription accompagnés de **votre acompte**. Vous conserverez les autres documents.
Il est conseillé de nous contacter avant toute inscription pour pré-réserver la place.

Formalités d'inscription

1 - DOCUMENTS NECESSAIRES A L'INSCRIPTION

- ✓ **fiche d'inscription** à compléter, dater et signer recto/verso
- ✓ **1 photo d'identité** du participant à coller sur la fiche d'inscription
- ✓ **fiche sanitaire** de liaison à compléter, dater et signer
- ✓ **COPIES CARNET DE VACCINATION** *(obligatoire)*
- ✓ **Attestation de droit à l'assurance maladie** ou à la **C2S valable pendant le séjour**, à demander à votre assurance maladie (non valables : copies cartes vitales, mutuelles scolaires…)
- ✓ **Justificatif récent de quotient familial (QF) CAF ou MSA**

2 - PARTICIPATIONS A DEDUIRE

- ✓ **CAF Corrèze** : notez votre numéro d'allocataire sur la fiche d'inscription
- ✓ **dispositif colo apprenante** : nous contacter pour l'éligibilité au dispositif – 1 séjour / enfant (budget limité)
- ✓ **autres aides** : MSA, comité d'entreprise, Mairies, COS, CGOS, …
- ✓ **Compensation Conseil départemental 19** : joindre un justificatif récent de quotient familial CAF ou MSA (notice information jointe).

Pour tous les enfants corréziens, il est indispensable de nous communiquer le montant de ces éventuelles participations et d'**attester sur l'honneur** afin que l'ODCV calcule le montant de la compensation **Conseil Départemental de la Corrèze** *(au verso de la fiche d'inscription).*

3 - VOTRE ACOMPTE

- ✓ **À verser à l'inscription : 20% du prix du séjour** *(hors réduction)* + *adhésion à l'association par inscrit* **: 15€/enfant.** *Paiements acceptés : Chèque, espèces, chèques vacances, carte bancaire sur place à Tulle ou par téléphone au 05 55 20 01 04. Possibilité paiement échelonné après accord de l'ODCV.*
- ✓ **Assurance annulation facultative** : ajoutez **4% du prix du séjour** *(hors réduction et adhésion)* à votre acompte si vous souhaitez y souscrire.

Avant le départ

Une quinzaine de jours avant le début du séjour, nous vous ferons parvenir une convocation précisant les coordonnées du village vacances, les heures et lieux de départ et retour, le trousseau particulier à prévoir… et le montant restant à payer avant le départ.
N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

Séjours éligibles aux dispositifs

PASS COLO

vacances apprenantes

Les Robinsons d'Oléron

Ile d'Oléron

Séjour n°04 - du 27/07 au 03/08/2025 (8 jours) – 8/12 ans
Séjour n°09 - du 18/08 au 24/08/2025 (7 jours) – 6/12 ans

Le centre de La Martière est situé sur une île au cœur d'un domaine forestier bordé de prairies. Il n'en faut pas plus pour plonger les enfants dans le récit de Daniel Defoe : Robinson Crusoé. Tout un ensemble d'activités sportives et de détente permettront aux enfants de vivre leur propre aventure au cœur d'Oléron.

Programme : 1 séance de tir à l'arc, 1 sortie à la ferme aux ânes, 1 sortie en mer autour du Fort Boyard en maxi catamaran. Construction de cabanes. Baignades à la plage ou à la piscine surveillée du centre, 1 balade à vélo sur les pistes cyclables de l'Ile, veillées, jeux divers…

Hébergement : Centre de La Martière |17310 Saint Pierre d'Oléron
Au sein du village vacances de La Martière
Salles d'activités plus tous les équipements du village (salle multimédia, salle de spectacles, salles de jeux, bibliothèque…), terrain de jeux et piscine ludique.

Ce site privilégié permet de favoriser un rythme de vie de vacances, les activités de découverte du milieu et les activités en pleine nature : baignades, jeux, randonnées, activités manuelles, veillées, détente… et temps de fêtes.

Transport : Car au départ de Malemort, Tulle, Uzerche / *sur demande :* Limoges et Angoulême
Effectif : 15 à 30 participants
Repas inclus : déjeuner du 1er jour au déjeuner du dernier jour

TARIFS AVEC COMPENSATION Conseil Départemental 19 déduite*

*** Pour tous les enfants (6 à 17 ans) résidant en Corrèze de façon permanente en 2025**
De 13€ à 20€/jour de réduction sous réserve budget disponible (voir notice d'information)

N°	**Tarif public**	*QF<300**	*QF 301 à 500**	*QF 501 à 720**	*QF 721 et +**
04	**669 €**	*509 €*	*525 €*	*541 €*	*565 €*
09	**633 €**	*493 €*	*507 €*	*521 €*	*542 €*

*Adhésion ODCV **à ajouter : 15€/participant** (à régler à l'inscription)*